LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Toponymie

Après s'être appelée *Firmitas Anculfi* elle prend le nom de *Ferté-Ausculphe*, puis *Condé-la-Ferté*, *La Ferté-Ancoul* ou *La Ferté-Aucoul* voire *Ferté-Aucoul* ou *La Ferté-au-Col* avant de prendre en 1789 le nom de *La Ferté-sur-Morin*, *La Ferté-sur-Marne* et enfin *La Ferté-sous-Jouarre*.

Le toponyme **La Ferté** est issu de l'ancien français *ferté* qui procède lui-même du latin *firmitas / firmitate* et qui signifie généralement « place forte » ou « château fort ».

Histoire



La Ferté-sous-Jouarre vue du ciel.

Dénommée anciennement **Condé la Ferté** puis **La Ferté Aucoul** du nom d'un de ses seigneurs noms qui furent usité jusqu'en 1789, ou le seigneur de La Ferté-sous-Jouarre était le duc de la Rochefoucauld. La Ferté dû son mon primitif à une forteresse, qui a été complètement détruite, dont les murailles étaient baignées par la Marne. Elle prit son nom actuel en raison de sa position, dominée par l'abbaye de Jouarre.

Elle appartint successivement aux ducs de La Force, aux princes de Condé puis à la Maison de La Rochefoucauld.

Au x_{le} siècle la plus grande partie de la ville se trouvait sur la rive gauche de la Marne et formait la paroisse Saint-Étienne-de-Condé et la partie sur la rive droite la paroisse Saint-Nicolas, qui était la chapelle d'origine du château.

Au début du XIIe siècle, il y avait à La Ferté un hôtel-Dieu dédié à Saint Léonard et une léproserie qui était située hors de la ville.

Jusqu'au milieu du XVIe siècle, l'histoire de La Ferté, ne présente aucun intérêt notable. À cette époque, les protestants y étaient très nombreux et la ville prit parti pour le prince de Condé, qui était leur seigneur. En avril 1563, un synode fut tenu dans la ville, qui réunit 45 ministres de la religion réformée venus de la Champagne, de la Brie, de la Picardie, du Vexin français et de l'Île-de-France. En 1590, la ville est prise par les troupes catholiques de Charles duc de Mayenne, puis à la fin de cette même année, elle revient dans le giron protestant après qu'une rançon de 400 écus soit payée au capitaine commandant les troupes des ligueurs.

Le 24 juin 1791, Louis XVI et sa famille revenant de Varennes s'arrêtèrent à La Ferté.

Après la bataille de Saint-Dizier, durant la campagne de France, l'armée française en retraite passe à La Ferté le 8 février 1814 et les Russes au nombre de 25 000 ou 30 000 y arrivent le lendemain. Ils quittent la ville le 12

pour Montmirail ou ils subissent une défaite. Le 15 février Napoléon est à La Ferté avec 20 000 hommes de sa garde et 4 000 prisonniers. Le 16 il y passe 50 000 Français puis la ville est calme jusqu'au 28 février ou les russes et les prussiens venant de Château-Thierry envahissent de nouveau La Ferté et établissent un camp entre La Barre et Ussy. Le 2 mars, l'Empereur arrive sur les hauteur de Venteuil et couche à Jouarre. Pendant ce temps les Alliés s'éloignent et l'armée Française prend sa place. Le 4 mars, Napoléon et son Etat-major traversent la ville et se dirigent sur Château-Thierry. Le 18 mars, 50 000 Français, en retraite, retraversent La Ferté devant l'ennemi, qui prend la ville et les faubourgs le 23 mars. De cette date jusqu'à l'abdication de Napoléon de nouvelles troupes ennemies passent continuellement et une partie de la ville est pillée.

Lors de la guerre de 1870, une grande partie des armées allemandes, se dirigeant sur Paris, passèrent à La Ferté venant de Châlons et de Metz et la ville fut occupée militairement.

L'industrie meulière

Capitale mondiale de la pierre meulière, La Ferté-sous-Jouarre était mondialement connue jusqu'au XIXe siècle grâce à la dureté exceptionnelle de la pierre extraite dans ses carrières, qui alimentait les moulins du monde entier. Aujourd'hui encore, on retrouve des pierres à pain fertoises dans toute l'Europe mais aussi en Amérique... et jusqu'en Nouvelle-Zélande! Le pain, nourriture essentielle de tous les temps, est composé de farine devant être broyée.

Dès l'Antiquité, on écrasait les graines de blé à l'aide de pierres frottées les unes aux autres.

Au Moyen Âge, l'eau et le vent furent les forces motrices des moulins et l'on extrayait de la terre des blocs de pierre pour écraser le grain dans les moulins. Grâce à une très bonne qualité de pierre, La Ferté-sous-Jouarre va développer un savoir-faire de réputation dans la meulerie.

Après la Révolution, la libéralisation des terrains va accentuer l'essor de ce métier. On abandonne progressivement la fabrication de meules « monolithes », c'est-à-dire constituées d'un seul bloc de pierre, pour appliquer la technique de « meules à l'anglaise », constituées de plusieurs morceaux de choix de pierre, les « carreaux ». On extirpait ces pierres dans toutes les collines environnantes de La Ferté-sous-Jouarre : Tarterel, le bois de la Barre... Cette industrialisation verra son apogée au XIXe siècle. La Ferté-sous-Jouarre, à cette époque, comptait 23 entreprises, la production annuelle atteignait 1000 à 1200 meules et 80 à 100 000 carreaux qui partaient par bateaux, puis par chemin de fer dans le monde entier, on en retrouve encore dans plusieurs pays. Les sociétés : Gueuvin-Bouchon-Dupety-Orsel, Gilquin, Ladeuil, Roger, Fauqueux... ont beaucoup participé à la prospérité de la ville.

Vers 1860, de grands moulins industriels apparaissent et utilisent un nouveau système de mouture. De nombreuses petites minoteries, victimes de cette concurrence, ferment progressivement. Le commerce des meules de pierre s'effondre lentement.

En 1881, de cette crise va naître la Société Générale Meulière, fusion de 9 sociétés fertoises, qui n'arrêtera pas le déclin. Les ouvriers meuliers épuisés par un travail très laborieux (l'espérance de vie ne dépassant pas 45 ans) lancent une longue grève en 1910, puis en 1914 commence la Première Guerre mondiale qui achèvera la chute de cette industrie.

Depuis 2003, le conseil général de Seine-et-Marne et la municipalité de La Ferté-sous-Jouarre ont ouvert au public l'« espace naturel sensible du bois de la Barre » qui offre un parcours pédagogique pour découvrir la faune, la flore et bien sûr le travail réalisé sur cette pierre extraite de cette terre. Plusieurs rues dans la ville rappellent cette industrie : rue du Port-aux-Meules, rue des Carreaux, rue des Carriers, rue des Meulières, rue des Rayonneurs...

Source: Wikipédia

LA FORET DE MONTCEAUX

Des chênes centenaires en bord de Marne

Ancienne propriété de l'évêché de Meaux, la forêt fut fréquentée par Henri IV et Louis XIII à l'occasion de chasses, avant de devenir domaniale après la Révolution. Peuplée de chênes, Montceaux offre de beaux itinéraires ombragés appréciés des promeneurs.

> La forêt dans son territoire



© Anne-Marie Granet / ONF

Nichée dans une boucle de la Marne à 6 km à l'est de Meaux, la forêt domaniale de Montceaux s'étend sur près de 700 ha. Elle est très fréquentée par les habitants des villes voisines, surtout dans sa partie Nord.

Elle est composée principalement de chênes. Classée Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, elle abrite un riche patrimoine naturel, notamment plusieurs espèces d'oiseaux remarquables (Pic Mar, Pic noir et Bondrée apivore).

> Les forestiers en action

L'objectif principal est ici la production de bois d'œuvre de chêne de qualité et l'accueil du public, dans le respect des milieux naturels et des paysages.

Les peuplements de gros bois vieillissants, voire dépérissants, doivent être renouvelés. Le Chêne sessile, bien adapté à la majorité des sols, reste l'essence principale. Il est accompagné d'autres essences, comme le Frêne sur les milieux humides ou le Châtaignier sur les sols acides et secs.

Pour préserver l'harmonie des paysages, les zones très fréquentées comme le carrefour de la Marche font l'objet d'une sylviculture "irrégulière" qui assure un couvert forestier permanent en mélangeant les classes d'âge.

Gestionnaires de la chasse, les forestiers veillent aussi au maintien de l'équilibre entre la faune et le milieu.

> Les forestiers vous recommandent

Partez à la découverte de cette belle forêt peuplée de chênes et parsemée de carrefours en étoiles.

Le carrefour de la Marche, au nord de la forêt, est l'un des sites les plus fréquentés. Vous y trouverez une aire de pique-nique, un sentier botanique et un sentier sportif. Profitez du panorama puis suivez le sentier jusqu'à l'aire de Gèvres. Agrémenté de bancs, ce chemin sablonneux constitue une agréable promenade dominicale.

Au carrefour du Chêne au roi, un magnifique chêne de 25 m de haut, planté par Henri IV, nous observe depuis 500 ans !

> Pour en savoir plus

- Le site du Comité de tourisme de Seine-et-Marne
- Le site de Balades en Brie
- Situation : département de Seine-et-Marne, sur les communes d'Armentières-en-Brie, Germigny-l'Evêque, Montceaux-les-Meaux, Trilport

Altitude : de 53 à 142 m

Surface: 685 ha

Principales essences: Chênes (77%), Hêtre (7%), autres feuillus (10%), résineux (6%)

• Aménagement forestier : de 2009 à 2028.

Source: ONF